

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 décembre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 3 décembre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre COMBES

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 67

Etaient présents : 55 (dont 6 suppléants)

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, GARCIA Jean, SALIN Olivier, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, AMOURDEDIEU Aurore, BERGER-SABATIER Martine, BOTTINI Monique, BREDY Muriel, CAHN Philippe, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Augustin, COMBES Pierre, DONZE André, FERNANDES José, FEUILLAS Annie, FRACHINOUS Alain, GREGOIRE Jean-Luc, HAIM Juliette, HAMARD Marc, LABROT Alain, LANTHEAUME Pascal, LAURENT Marie-Christine, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, MONGE Alain, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, IMBERT Christian, PENIGAUT Alexandre, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, SOMAGLINO Claude, TEULADE Christian, TREMORI Michel, VIARSAC Roger, BLAIN Bruno (suppléant), TRUPHEMUS David (suppléant), CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), ROSIER Sandrine (suppléante), VINCENT Michel (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 35

ACHAT Ginès, ARMAND Marie-Noëlle, BALDUCHI Monique, BARBANSON Fabienne, BOMPARD Jérôme, FLOQUET Marie, BONTOUX Géraud, CHAUDET Laurence, CHAVET Véronique, CLEMENT Rémy, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FAREL Annelise, FOUGERAS Lionel, GARNERO Sylvie, GIELLY Patricia, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GRONCHI Yoann, GROSS François, LAFFITTE Didier, MATHIEU André, MORIN Gilbert, PEZ Gérard, POUYET Stéphanie, PUSTOCH Alan, RAVOUX Gilles, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, THIRIOT Christian, TRUPHEMUS Gérard

Excusés ayant donné procuration : 12

BOMPARD Marc donne procuration à NIVON Jacques, BOREL Sylvie donne procuration à SALIN Olivier, BOUNIN Florence donne procuration à CARRERE Christian, CHAREYRE Laurent donne procuration à PENIGAUT Alexandre, GAUTHIER Eliane donne procuration à VINCENT Michel, LYOBARD Eric donne procuration à NICOLAS Alain, MONIER Marie-Pierre donne procuration à SOMAGLINO Claude, PILOZ Odile donne procuration à BOTTINI Monique, ROUSSELLE Didier donne procuration à TEULADE Christian, TACUSSEL Odile donne procuration à FERNANDES José, TATONI Thierry donne procuration à COMBES Pierre, TEISSEYRE Isabelle donne procuration à AMOURDEDIEU Aurore

Activité et Aménagement de pleine nature – Mobilités douces

Rapporteur : Roland PEYRON

Activité et Aménagement de pleine nature

215-2025 Soutien au Raid VTT « Les Chemins du soleil » 2026 / Saint-Ferréol-Trente-Pas

Dans le cadre des activités de pleine nature de la CCBDP, l'association « Raid VTT » souhaite organiser « Les chemins du soleil », événement sportif majeur, qui a pour objectif de promouvoir le vélo tout-terrain sur un territoire exceptionnel.

Pour sa 23^{ème} édition, du 14 au 17 mai 2026, les itinéraires des Baronnies en Drôme Provençale gérés par la CCBDP ont été retenus. La commune d'accueil sera Saint-Ferréol-Trente-Pas. Cet événement rassemble 800 participants issus de nombreux pays européens permettant ainsi de faire découvrir les paysages variés, la culture locale et les atouts touristiques de notre région.

Pour mémoire, dès 2024, la CCBDP avait jugé opportun de réaménager progressivement ces itinéraires VTT historiques pour favoriser la pratique VTT enduro. (2024 Val d'Eygues, 2025 Pays de Buis).

En plus de l'impact direct sur les secteurs du tourisme et du commerce local, cet événement permettra de renforcer l'image de la CCBDP en tant que territoire engagé dans le développement du tourisme durable et sportif.

Le volet environnemental a été pris en compte de manière prioritaire, en concertation avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales. Un ensemble de mesures a été mis en place pour minimiser l'empreinte écologique de l'événement.

Pour la bonne tenue de l'organisation de cet événement, un budget prévisionnel est annoncé à hauteur de 201 300 €. La Communauté de communes est sollicitée à hauteur de 1 800 €.

Le Conseil est informé que la Communauté de communes participera à la fourniture de produits agricoles locaux d'une valeur de 500 € pour les participants et la Commune de Saint-Ferréol-Trente-Pas apportera un soutien financier à hauteur de 2 200 € en complément de l'accueil de l'événement (salle, soutien logistique etc.).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 081-2024 du 30 avril 2024 portant sur la mise à jour de la définition de l'intérêt communautaire et intégrant le VTT enduro ;

Considérant l'opportunité de soutenir l'organisation sur notre territoire du Raid VTT « Les Chemins du soleil » en 2026 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 67

CONTRE : 0

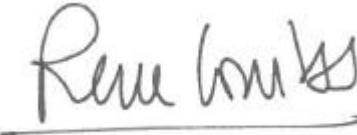
ABSTENTION : 0

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 800 € à l'association Raid VTT pour l'organisation de l'édition 2026 « Les Chemins du soleil » :

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Secrétaire de séance,

Pierre COMBES



Transmission en préfecture le : 18/12/2025

Mise en ligne le : 18/12/2025

Ampliation à :

Le Président,

Thierry DAYRE



